Image not found or type unknown

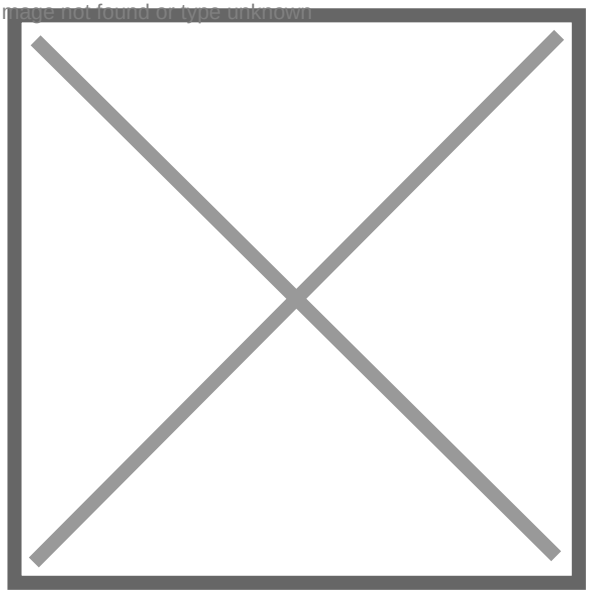

Droit assedic, période d'essai

Par **bod**, le **20/03/2011** à **21:05**

Bonjour,

Je travaille actuellement dans un magasin franchisé.

Pendant plus d'un an j'ai été en CDI dans un magasin et depuis bientôt trois mois mon patron m'a embauché dans son deuxième magasin franchisé (donc une autre société) pour un poste de directeur, et sur mon nouveau contrat j'ai une période d'essai de 3 mois.

Je ne suis plus sûr de vouloir rester car trop de pression, j'aimerai renouveler ma période d'essai, j'aimerai savoir si il faut l'accord des deux parties ou si je peux imposer le renouvèlement de la période d'essai, sur mon contrat il est écrit "période renouvelable par l'une ou l'autre partie".

Dans le cas où il faudrait l'accord de mon employeur pour renouveler la période d'essai et qu'il refuse je mettrai fin à cette période et j'aimerai donc savoir si j'aurai le droit à des indemnité de chômage?

Sachant que je ne sais en fait absolument pas comment il a mis fin à mon ancien contrat, j'ai eu ma dernière fiche de paie avec mon solde de congés payées, mais pas d'autres papiers, comme la feuille assedic que l'on doit remettre normalement à la fin d'un contrat.

Merci par avance de votre aide,

J.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés